



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

prières de rue

Question au Gouvernement n° 296

Texte de la question

PRIÈRES DE RUE

M. le président. La parole est à M. Gilbert Collard, au titre des députés non inscrits.

M. Gilbert Collard. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur. Mais je voudrais au préalable dire que j'ai été profondément choqué de la réaction de certains de nos collègues aux propos tenus par Meyer Habib.

M. Claude Goasguen. Incroyable en effet !

M. Gilbert Collard. On doit pouvoir tout dire ici, et tout écouter. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe REM.)*

J'en viens à ma question. Des élus – non pas de Dieu mais du peuple – ont récemment manifesté à Clichy-la-Garenne, ceints de leur écharpe, en chantant La Marseillaise, afin de faire savoir qu'ils en ont assez des prières de rue qui s'évalent tout près de l'hôtel de ville depuis maintenant près de huit mois.

M. Pierre Cordier. Il a raison !

M. Gilbert Collard. Qu'il s'agisse de prières musulmanes, peu m'importe ! S'agirait-il de prières bouddhistes ou zoroastriennes, je dirais la même chose ! *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe REM.)*

Mme Brigitte Bourguignon. menteur !

M. Gilbert Collard. Cet état de fait est absolument intolérable. Je rappelle tout de même que Marine Le Pen a été la première à dénoncer les prières de rue, ce qui lui a valu d'être renvoyée devant le tribunal correctionnel avant d'être relaxée.

Monsieur le ministre d'État, comment comptez-vous aider les élus, en particulier les maires, qui veulent que cesse cette propagande religieuse de rue parfaitement intolérable, d'autant plus qu'elle cache d'autres réalités très pernicieuses et très dangereuses, et qu'elle risque de porter atteinte à ce que vous appelez le « bien vivre ensemble » ?

Faites quelque chose pour que cela s'arrête ! Une réunion organisée par le préfet n'y suffira pas ! Ce qui se passe actuellement détruit la paix sociale ! On ne peut pas accepter que le territoire de la laïcité soit privatisé par des prêcheurs de rue ! Notre courage consiste à dire non ! *(Applaudissements parmi les députés non inscrits.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur. Vous évoquez la situation de Clichy-la-Garenne, monsieur le député. Ayant moi-même été alerté par un de mes amis,...

M. Aurélien Pradié. C'est rassurant ! Que font les services de renseignement ?

M. Gérard Collomb, ministre d'État. ...selon lequel des tracts antisémites avaient été distribués au cours de ces prières de rue, j'ai évidemment demandé une enquête sur le champ. Or celle-ci a montré que la personne qui avait distribué ces tracts cherchait à discréditer la communauté musulmane, dont elle ne fait pas partie. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM, MODEM et FI.)* Comme quoi la vérité peut être un peu plus complexe qu'on ne la décrit ! (Mêmes mouvements.)

Mme Danièle Obono. Exactement !

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas la question !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. J'ai donc demandé au préfet de prendre contact avec les élus de Clichy-la-Garenne comme avec les représentants de la communauté musulmane, afin de résoudre le problème. On ne peut accepter les prières de rue.

Plusieurs députés du groupe LR. Très bien !

M. Pierre Cordier. Ah !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. En même temps, il faut que les musulmans de Clichy-la-Garenne disposent d'un lieu de culte décent. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM, FI et GDR.)*

M. Pierre Cordier. Ils en ont un !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Telle est la laïcité à la française, fondée sur la loi de 1905, dont Aristide Briand disait qu'elle est « une loi de liberté » : liberté de croire ou de ne pas croire, liberté de pratiquer le culte de son choix, pourvu que ce soit dans le respect de l'ordre républicain !

M. Christian Jacob. Justement ! Parlons-en !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Voilà ce que veut faire ce gouvernement ! *(Mmes et MM. les députés des groupes REM et MODEM se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur les bancs des groupes NG, FI et GDR.)*

M. Fabien Di Filippo. C'est honteux !

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Collard](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 296

Rubrique : Religions et cultes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [16 novembre 2017](#)